

Reprise de l'école Camille Desmoulins

Dès l'annonce du Président de la République annonçant la reprise progressive des écoles le 11 mai, un travail de réflexion a été mené entre la municipalité, Madame la Directrice de l'école, Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale et Monsieur le Délégué Départemental de l'Education Nationale.

Il était important de travailler sur l'accueil de vos enfants dans les meilleures conditions sanitaires possible en suivant le protocole du ministère de l'éducation nationale. Ce protocole s'applique pour les élèves comme pour les enseignants et le personnel communal. Cette veille sanitaire est l'affaire de tous et je me dois, en tant que Maire, de protéger l'ensemble des acteurs de nos écoles.

Dans un premier temps, la reprise le 12 mai des élèves de grandes sections, CP et CM2, avec un maximum de 15 élèves.

Un sondage a été effectué par Madame la Directrice auprès des parents concernés,

A l'issue, l'école Camille Desmoulins devait accueillir 12 élèves sous la condition d'obtenir un remplacement. En effet, les 3 enseignantes ne pouvant reprendre pour des raisons de santé, continueront à travailler avec leurs élèves en distanciel.

L'organisation du périscolaire (garderie et cantine) est alors en standby. Ces services ne fonctionneront pas s'il n'y a pas d'enfants présents. De plus, la société de restauration demande un nombre de repas minimal à commander.

Dans cette attente, il est décidé que les parents prévoient un pique-nique jusqu'à la reprise éventuelle du 25 mai.

Cette reprise doit être travaillée dès réception du dernier sondage de la directrice sur le nombre d'enfants à accueillir, mais devant la difficulté du protocole sanitaire à mettre en place, il est décidé unanimement de ne pas ouvrir la classe de maternelle (de la toute petite section à la moyenne section). En effet, le protocole sanitaire impose des règles strictes de désinfection à mettre en place tout au long de la journée d'accueil. D'un point de vue technique, il n'y qu'une ATSEM dans l'école et il n'est pas gérable qu'elle soit à la fois à la désinfection des locaux et en même temps à l'accueil des petits. Il ne me semble pas concevable, dans ces circonstances, d'embaucher du personnel non qualifié aux méthodes de désinfection et ne connaissant pas nos produits ni nos locaux. Ceci ajouterait un stress supplémentaire aux enfants.

L'Etat s'est engagé à fournir le matériel de protection nécessaire aux enseignantes.

En parallèle, la municipalité a équipé son personnel de masques, de gants et fourni les produits et le matériel de désinfection nécessaires.

Depuis 1 mois, le personnel communal a eu la lourde tâche de désinfecter l'ensemble des bâtiments communaux, et a suivi les stages complémentaires sur les gestes et la bonne application des procédures hygiéniques en temps de pandémie.

Aussi, l'ouverture de l'école et des services périscolaires ne fonctionneront le 25 mai uniquement si toutes les conditions sanitaires le permettent.

Nous devons tout de même étudier la possibilité ou non d'un accueil pour les parents soumis à des obligations professionnelles qui ne permettent pas de prendre en charge leurs enfants et souhaitant les scolariser (hors maternels). Mais d'ores et déjà, il est certain que le nombre de places disponibles ne pourra pas répondre à tout le monde.

Nous faisons au mieux en ce temps particulier de pandémie. C'est un travail quotidien de mes services avec l'équipe enseignante depuis le début du confinement. Nous nous adaptons à chaque information reçue.

Dès le nouveau protocole mis en place, je ne manquerais pas de revenir vers vous.

Le déconfinement est en cours mais il faut garder en tête que vous devez toujours vous protéger et prendre soin de vous et de vos proches.